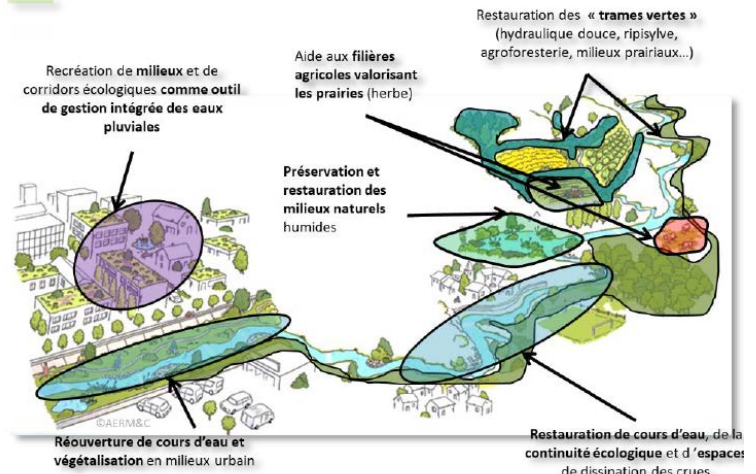


Des écosystèmes diversifiés, préservés et fonctionnels à l'échelle du bassin versant

Préserver et restaurer les milieux naturels permet de renforcer l'ensemble de leurs fonctionnalités, et en particulier de lutter contre le changement climatique et ses impacts : stockage du carbone, limitation du réchauffement des cours d'eau et des phénomènes d'îlots de chaleur, autoépuration, régulation des inondations, limitation des ruissellements et de l'érosion, filtration de polluants, etc. Une transformation de notre société est nécessaire, s'appuyant sur la fonctionnalité et la résilience des milieux. **Respecter les équilibres des écosystèmes permet donc de s'inscrire dans un cercle vertueux nécessaire à l'adaptation au changement climatique des écosystèmes eux-mêmes, et des services qu'ils nous rendent.**

Or, ces écosystèmes sont dépendants des conditions climatiques et seront quoi qu'il arrive impactés par les changements en cours et à venir : réchauffement des cours d'eau ; modification des peuplements d'espèces animales et végétales notamment par leur déplacement vers des conditions qui leur sont plus favorables, mais aussi dépérissement des végétaux, disparitions d'espèces locales (dont les poissons) et prolifération d'espèces invasives.

La capacité d'adaptation des écosystèmes est réelle, mais insuffisante face à la rapidité avec laquelle le climat évolue. Certains écosystèmes risquent de laisser la place à d'autres équilibres, voire d'autres écosystèmes qui ne rempliront pas les mêmes fonctions.



Source : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Créer les conditions favorables à l'adaptation des écosystèmes face au changement climatique nécessite donc :

- **de limiter le plus possible les pressions anthropiques que l'on fait subir aux écosystèmes** (qu'ils soient ordinaires ou exceptionnels), et en premier lieu, de ne pas les détruire : le *Éviter* de la politique ERC – *Éviter Réduire Compenser* – doit être une priorité (une politique de compensation induit forcément une perte de biodiversité) ;
- **de renforcer au maximum les capacités d'adaptation des écosystèmes** : maintenir les milieux fonctionnels et leur diversité et restaurer ceux qui ne le sont plus ; pour cela maintenir, voire accroître la diversité des espèces végétales, protéger et multiplier les zones refuges, etc. rétablir les liens entre réservoirs de biodiversité grâce aux corridors écologiques (via les trames vertes, bleues, mais aussi brunes et noires), mais aussi dans les champs cultivés et prairies, jusque dans les aménagements des villes et villages ;
- **de mettre en oeuvre des stratégies de bassin versant** et croiser ainsi les objectifs de restauration de milieux, de récréation de zones humides, de gestion des écoulements-coulées d'eaux boueuses, de gestion des pollutions diffuses agricoles, etc.
- **d'accompagner, parfois, la migration adaptative des espèces.**

Attention exemple de mal-adaptation !

La création de nouvelles zones humides ne doit pas être confondue avec la création de retenues d'eau de stockage, de retenues derrière les barrages, de gravières, etc. dont la fonctionnalité hydrologique et écologique sont variables voire faibles.

Le recours systématique aux digues de béton pour se protéger des inondations aggrave la vulnérabilité risque d'inondation en aval.

Parmi les facteurs aggravants, il y a en premier lieu la destruction des écosystèmes, et notamment via l'extension des zones péri-urbaines, la construction des bâtis/routes qui détruisent ou isolent les milieux, mais également la banalisation des milieux agricoles et forestiers ; la canalisation et le drainage des milieux humides, l'irrigation augmentant leur vulnérabilité ; la destruction des zones lisières, des haies, etc.

A cela s'ajoutent la trop faible pédagogie et in fine considération et compréhension des équilibres du vivant.

S'inscrire sur une trajectoire souhaitable revient à privilégier des actions et projets permettant d'atténuer le changement climatique (en émettant peu de gaz à effet de serre, voire en stockant du carbone), à favoriser des modes d'habiter, de se déplacer, mais aussi de consommer les moins impactants pour les écosystèmes, et prendre conscience qu'un écosystème fonctionnel est une solution d'adaptation.

Pour aller plus loin et parce qu'il faut changer de paradigme !

Les chemins de l'eau au sein du bassin versant et les chemins du vivant doivent être abordés de concert afin de définir les meilleures solutions possibles pour s'adapter aux changements de climat. Les solutions fondées sur la nature sont donc à privilégier car elles permettent de relever de multiples défis : elles sont une réponse systémique à un problème systémique.